

Annexe 1a

de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)

Edition du 1^{er} janvier 2022



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ordonnance du DFI du 29 septembre 1995 sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de
maladie
(Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, OPAS)
RS 832.112.31

Annexe 1a¹
(art. 3c)

Annexe 1a de l'OPAS
Restriction de prise en charge des coûts pour certaines interventions électives
Edition du 1^{er} janvier 2022

¹ Pas publiée dans le RO. Peut être consultée sur le site Internet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à l'adresse : www.ofsp.admin.ch > Assurances > Assurance-maladie > Prestations et tarifs > Prestations médicales > Annexe 1a OPAS

I. Liste des interventions électives à effectuer en ambulatoire

1. Opérations des veines variqueuses des membres inférieurs

Les interventions marquées d'un astérisque (*) ne doivent être effectuées en ambulatoire en principe que si elles sont unilatérales.

Code selon CHOP 2022² Dénomination

Ligature et stripping de veines variqueuses:

38.50 Ligature et stripping de veines variqueuses, site non précisé

Ligature et stripping de veines variqueuses des membres inférieurs:

38.59.00 Ligature et stripping de veines variqueuses des membres inférieurs, SAP

38.59.10 Ligature, excision et stripping de veines variqueuses et veines perforantes des membres inférieurs (en tant qu'intervention indépendante)

38.59.20* Crossectomie et stripping de veines variqueuses des membres inférieurs, SAP

38.59.21* Crossectomie et stripping de la veine grande saphène

38.59.22* Crossectomie et stripping de la veine petite saphène

38.59.30* Crossectomie (isolée), SAP

38.59.31* Crossectomie (isolée), veine grande saphène

38.59.32* Crossectomie (isolée), veine petite saphène

38.59.40 Traitement de veines variqueuses par laser local

38.59.50 Traitement endoluminal de veines variqueuses

38.59.51 Traitement de veines variqueuses par laser endoveineux (EVLT)

38.59.52 Ablation endoveineuse de veines variqueuses par radiofréquence

38.59.59 Traitement endoluminal de veines variqueuses, autre

38.59.99 Ligature et stripping de veines variqueuses des membres inférieurs, autre

Autre excision de vaisseau:

38.69 Autre excision de veines de membre inférieur

2 La classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP), version 2022, est disponible sur:
www.statistique.admin.ch > Trouver des statistiques > Santé > Bases statistiques et enquêtes > Nomenclatures > Classifications et codages médicaux > Instruments pour le codage médical.

2. Interventions pour hémorroïdes

Code selon CHOP 2022	Dénomination
-------------------------	--------------

Interventions pour hémorroïdes:

49.40	Interventions pour hémorroïdes, SAP
49.41	Réduction d'hémorroïdes
49.42	Injection d'hémorroïdes
49.43	Cautérisation d'hémorroïdes
49.44	Destruction d'hémorroïdes par cryothérapie
49.45	Ligature d'hémorroïdes

Excision d'hémorroïdes:

49.46.00	Excision d'hémorroïdes, SAP
49.46.10	Excision d'hémorroïdes, hémorroïdopexie
49.46.11	Excision d'hémorroïdes, ligature d'artère hémorroïdale
49.46.12	Excision d'hémorroïdes avec plastie réparatrice
49.46.99	Excision d'hémorroïdes, autre
49.47	Évacuation d'hémorroïdes thrombosées
49.49	Interventions pour hémorroïdes, autre

3. Opérations unilatérales des hernies

Les interventions électives suivantes ne doivent en principe être effectuées en ambulatoire que:

- a. si elles concernent un seul côté du corps;
- b. s'il ne s'agit pas d'une opération de récurrence.

Code selon CHOP 2022	Dénomination
-------------------------	--------------

Réparation de hernie inguinale:

53.00	Réparation de hernie inguinale, SAP
-------	-------------------------------------

Opération de hernie inguinale, par chirurgie ouverte:

53.06.11	Opération de hernie inguinale, par chirurgie ouverte, sans implantation de membranes ou filets
----------	--

53.06.21	Opération de hernie inguinale, par chirurgie ouverte, avec implantation de membranes et filets
----------	--

Opération de hernie inguinale, par laparoscopie :

53.07.11	Opération de hernie inguinale, par laparoscopie, sans implantation de membranes ou filets
----------	---

Code selon CHOP 2022	Dénomination
53.07.21	Opération de hernie inguinale, par laparoscopie, avec implantation de membranes et filets
53.09	Réparation de hernie inguinale, autre

4. Examens/interventions au niveau du col utérin ou de l'utérus

Les interventions marquées du signe «°» ne doivent en principe être effectuées en ambulatoire que si elles sont indépendantes d'un accouchement.

Code selon CHOP 2022	Dénomination
Opérations du col utérin:	
67.0	Dilatation du canal cervical
Techniques diagnostiques concernant le col utérin:	
67.11	Biopsie endocervicale
67.12	Autre biopsie du col utérin
67.19	Autres techniques diagnostiques concernant le col utérin
67.2	Conisation du col utérin
Autre excision ou destruction de lésion ou de tissu du col utérin:	
67.31	Marsupialisation de kyste du col utérin
67.32	Destruction de lésion du col utérin par cautérisation
67.33	Destruction de lésion du col utérin par cryochirurgie
67.34	Destruction de lésion ou de tissu du col utérin par électrocoagulation
67.35	Destruction de lésion ou de tissu du col utérin par coagulation au laser
67.39	Autre excision ou destruction de lésion ou de tissu du col utérin
Techniques diagnostiques concernant l'utérus et les structures de soutien:	
68.11	Examen digital de l'utérus
Endoscopie diagnostique de l'utérus et des structures de soutien:	
68.12.00	Endoscopie diagnostique de l'utérus et des structures de soutien, SAP
68.12.10	Hystérocopie, SAP
68.12.11	Hystérocopie diagnostique
68.12.12	Hystérosalpingoscopie diagnostique
68.12.19	Hystérocopie, autre
68.12.99	Endoscopie diagnostique de l'utérus et des structures de soutien, autre
68.15	Biopsie fermée des ligaments utérins

Code selon CHOP 2022	Dénomination
68.16	Biopsie fermée de l'utérus
Autres opérations de l'utérus et des structures de soutien, Dilatation et curetage de l'utérus:	
69.02°	Dilatation et curetage utérin après accouchement ou avortement
69.09	Autre dilatation et curetage de l'utérus
Aspiration curetage de l'utérus:	
69.52°	Aspiration curetage d'utérus après accouchement ou avortement
69.59	Aspiration curetage de l'utérus, autre

5. Arthroscopies du genou, y compris opérations du ménisque

Code selon CHOP 2022	Dénomination
Arthroscopie, genou:	
80.26.00	Arthroscopie, genou
Méniscectomie du genou:	
80.6X.00	Méniscectomie du genou, SAP
80.6X.10	Méniscectomie du genou, sous arthroscopie, partielle
80.6X.11	Méniscectomie du genou, sous arthroscopie, totale
80.6X.99	Méniscectomie du genou, autre
Autre excision ou destruction locale de lésion articulaire, genou:	
80.86.11	Débridement de l'articulation du genou
80.86.13	Excision de kyste méniscal de l'articulation du genou

6. Opérations sur des amygdales et des végétations adénoïdes

Code selon CHOP 2022	Dénomination
Tonsillotomie et adénoïdectomie:	
28.2X.10	Résection partielle d'amygdale, sans excision de végétations adénoïdes
28.6	Excision de végétations adénoïdes, sans amygdalectomie

II. Critères à satisfaire pour un traitement en milieu hospitalier

Remarque introductive

L'astérisque (*) qui suit le code CIM-10 dans la dernière colonne du tableau signifie que tous les codes CIM-10 débutant avec cette racine (= lettre et numéro avant l'astérisque) sont concernés par la réglementation définie dans la ligne.

N°	Catégorie	Critère	Référence selon les données standard de MedStat ³ (classification CIM-10-GM, version 2021 ⁴ , âge)
Âge			
1.1	Enfant	≤3 ans	Âge
Comorbidité somatique sévère ou instable			
2.1	Malformations	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire Q20*–Q34* ou respiratoire	
3.1	Système circulatoire	Insuffisance ventriculaire; NYHA >II	I50.13; I50.14; I50.04 !; I50.05 !
3.2		Hypertension artérielle difficile à réguler	non codé
4.1	Problème broncho-pulmonaire, seulement en cas d'anesthésie générale	BPCO GOLD >II	J44*, cinquième position -0 ou -1
4.2		Asthme instable ou exacerbé	non codé
4.3		Syndrome d'apnée obstructive du sommeil, SAOS avec IAH ≥15 et pas de CPAP possible à domicile	non codé
4.4		Oxygénothérapie de longue durée	non codé
5.1	Anomalies de la coagulation	Anomalies de la coagulation, purpura et autres affections hémorragiques	D65*–69*
5.2		Traitement médical anticoagulant	Z92.1
5.3	Anticoagulation	Double antiagrégation plaquettaire	non codé
6.1	Insuffisance rénale	Insuffisance rénale, stade >3	N18.4; N18.5

³ La statistique médicale des hôpitaux peut être consultée à l'adresse suivante: www.statistique.admin.ch > Trouver des statistiques > Santé > Bases statistiques et enquêtes > Statistique médicale des hôpitaux.

⁴ La classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, 10e révision, German Modification, version 2021 (CIM-10-GM, version 2021) peut être consultée à l'adresse suivante: www.statistique.admin.ch > Trouver des statistiques > Santé > Bases statistiques et enquêtes > Nomenclatures > Classifications et codage médicaux > Instruments pour le codage médical > CIM-10-GM.

N°	Catégorie	Critère	Référence selon les données standard de MedStat ³ (classification CIM-10-GM, version 2021 ⁴ , âge)
7.1	Métabolisme	Diabète sucré difficile à réguler, instable	non codé
7.2		Obésité (IMC ≥40) (chez les enfants: >97 ^e percentile)	E66*, cinquième position -2, -4, -5
7.3		Malnutrition/cachexie (IMC <17,5; chez les enfants: PYMS-Score ≥3 et définition des stades de la malnutrition chez les enfants selon le manuel de codage ⁵)	E40*–E46*, à l'exception de E44.1; R64; R63.6
7.4		Anomalies sévères du métabolisme	E70*–E72*; E74*–E77*; E80*; E84*; E85*
9.1	Psychisme	Dépendances (alcool, médicaments, drogue) avec complications	F10*–19*, quatrième position -0, -3, -4, -5, -6
9.2		Troubles mentaux sévères et instables, qui rendent impossible le suivi du traitement après une intervention ambulatoire	non codé
Autres facteurs			
90		Besoin d'une surveillance permanente	Z74.3
91		Problèmes de compréhension pertinents avec le patient	non codé
92		Aucun interlocuteur, ou personne d'encadrement, compétent et majeur à domicile ou disponible par téléphone et à proximité pendant les 24 heures suivant l'intervention	non codé
93		Aucune possibilité de transport jusqu'au domicile après l'intervention ou à nouveau vers un hôpital, y c. le taxi	non codé
94		Temps de parcours de >60 min. jusqu'à un hôpital disposant d'un service d'urgence permanent et de l'unité spécialisée correspondante	non codé

5 Manuel de codage médical, BFS, version 2022, annexe: Malnutrition, définition des stades de la malnutrition dans l'annexe. Peut être consultée à l'adresse suivante:
www.statistique.admin.ch > Trouver des statistiques > Santé > Système de santé > Nomenclatures > Classifications et codage médicaux > Instruments pour le codage médical.